

MAIRIE de LA DESTROUSSE  
Place de l'Hôtel de Ville  
13112 – LA DESTROUSSE

La DESTROUSSE, le 5 Février 2012

**Madame, Mademoiselle, Monsieur**

**Objet : AVIS à la POPULATION :**

### **RECENSEMENT du 19 Janvier au 18 Février 2012**

Le RECENSEMENT est une NECESSITE VITALE pour notre COMMUNE de LA DESTROUSSE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que le nombre d'habitants d'une Commune est directement lié au calcul et au paiement de la principale dotation financière que doit nous reverser l'ETAT : la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Sans celle-ci la Commune n'est pas viable.

Le recensement permet de connaître la population vivant sur notre Commune de LA DESTROUSSE (et par cumul, la population résidant en France).

Ses résultats éclairent aussi les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (Ecoles, maisons de retraites, hôpitaux, crèches...), ils aident à mieux évaluer le parc de logements, mieux connaître la population (âge, profession, déplacements quotidiens, conditions de logements...), mieux répondre aux besoins de celle-ci.

Le recensement n'entre en aucune manière dans le secret de vos libertés, de votre vie privée, ni de votre fiscalité, ni des aides, qu'éventuellement pourraient vous être attribuées.....

Vous l'aurez compris et je ne vous ferai pas un dessin :

Le RECENSEMENT est surtout nécessaire à la vie de notre Commune, car de lui dépend le calcul du nombre d'habitants, mais dépend surtout le versement de cette dotation financière de l'ETAT.

Bien qu'obligatoire, le fait de ne pas vouloir (pour des tas de raisons erronées) se faire recenser, le fait de tarder à remplir les formulaires ou à les rendre, risquerait de nous amener au résultat d'une population très inférieure en nombre, par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui, alors que son chiffre a certainement évolué.

Le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) en serait donc fortement modifié et entrainerait un manque de recette conséquent pour la Commune, que nous serions alors contraints de compenser nécessairement, par une augmentation caractéristique des impôts.

Alors que la Municipalité et l'Equipe qui m'entoure, travaille sans relâche pour stabiliser la fiscalité et ne pas augmenter (dans la mesure du possible) les impôts, ce genre de comportement nous y conduirait tout droit.

Avant d'en arriver à de telles extrémités, je me permets d'insister sur l'importance que j'attache à ce RECENSEMENT.

**J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir recevoir les jeunes agents recenseurs (étudiants pour certains, munis de leur carte d'habilitation, signée du Maire par obligation et pour plus de sécurité), de remplir les formulaires qui vous sont remis, de les rendre ou de les rapporter dans les meilleurs délais.**

**A cause de cette situation, un énorme retard a été pris et il ne nous reste que peu de jours pour y remédier (fin du recensement le 19 FEVRIER 2012).**

**Il est grand temps de se ressaisir et je sais que je peux compter sur vous.**

La situation de crise qui nous touche et va nous toucher tous encore davantage, n'a pas besoin d'un complément de hausse des impôts, généré par l'ignorance, les grands idéaux de liberté individuelle, ou le laxisme de certains.

Par de tels comportements, ne prenons pas le bâton pour nous faire battre.

Je compte sur votre compréhension.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments, les plus dévoués.

Michel LAN  
Maire de LA DESTROUSSE